



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article349>

Un appel de 13 organisations

Rapport Thélot :

- Actualité des luttes - Second degré -



Date de mise en ligne : lundi 1er novembre 2004

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

- ▶ **1- Avant de modifier ou de remplacer la loi d'orientation de 1989, il faudrait en faire le bilan, et proclamer que l'éducation doit rester la première priorité du pays, y compris en termes budgétaires. Dans une approche globale de l'éducation, on ne peut dissocier la politique scolaire d'une politique éducative incluant les activités périscolaires ni d'une politique culturelle. Son amélioration, nécessaire, doit viser à mettre les institutions de la République, dont l'école, mieux à même d'atteindre les objectifs que la nation leur assigne.**
 - **Parmi ces objectifs, il y a à définir, en liaison étroite avec le monde enseignant et avec les autres corps intéressés à la formation, ce que l'on attend des élèves en termes de connaissances et de compétences fondamentales.** <http://www.cahiers-pedagogiques.com>

POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES, FAISONS AVANCER L'ÉCOLE

- ▶ 2 - Il ne suffit pas d'énoncer des orientations. En tout état de cause , il est nécessaire de programmer à moyen terme, avec donc les anticipations indispensables et l'engagement de l'Etat,
 - la répartition des différentes formations,
 - l'implantation des établissements,
 - le volume des recrutements
 - et la formation des personnels.
- ▶ 3- Le collège doit être un collège pour tous. Il n'est pas une fin en soi et, au lieu d'être organisé comme un petit lycée d'enseignement général, il doit,
 - dans sa structure,
 - sa pédagogie,
 - les contenus enseignés,
 - ses modalités de fonctionnement,ouvrir sur plusieurs voies d'égale dignité. et permettre la découverte des métiers pour tous les élèves.
- ▶ 4 - La continuité éducative et pédagogique induite par la notion de scolarité obligatoire, doit assurer à tous les élèves la maîtrise d'un socle commun à la fois de connaissances et de compétences.
 - Les options qui s'y ajoutent et qui doivent résulter d'une éducation des choix ne doivent pas se traduire par l'organisation, de droit ou de fait, de filières.
 - La répartition des disciplines et leurs programmes peuvent être différenciés de façon à mieux correspondre à la diversité des goûts et des attentes des élèves,
 - mais en aucun cas cette différenciation ne doit entraîner une orientation précoce et définitive avant la fin de la scolarité obligatoire.
- ▶ 5 - L'évaluation est indispensable ; elle doit être au service des apprentissages, comme évaluation formative. Elle doit porter aussi bien sur les connaissances que sur les compétences, y compris les compétences transversales aux

disciplines. Elle ne doit pas être un moyen de sélectionner trop tôt.

- L'objectif de donner à tous les élèves une qualification professionnelle et d'amener le plus grand nombre d'entre eux au baccalauréat doit être réaffirmé et atteint.
 - Mais il faut aussi repenser le rôle et la place des examens terminaux de manière à alléger leur influence sur l'ensemble de la scolarité, sans remettre pour autant en cause leur caractère national.
 - On doit faire preuve d'imagination dans les évolutions nécessaires des modalités d'évaluation de certification : amélioration des épreuves terminales, recours dans certains cas aux unités capitalisables ou au contrôle en cours de formation.
- ▶ 6- L'une des missions premières de l'école est l'appropriation des connaissances, articulée avec l'acquisition des compétences.
- La transmission des connaissances n'a de sens que si les élèves les acquièrent vraiment, c'est-à-dire de façon durable et transférable. Cela suppose des pratiques pédagogiques qui rendent l'élève acteur de sa propre formation, dans le cadre d'un projet personnel.
- ▶ 7 - Mais l'accès à la culture, la socialisation des jeunes, la formation du citoyen, et, à partir d'un certain âge, leur préparation à l'entrée dans la vie professionnelle sont également les missions majeures du système éducatif.
- Cela est favorisé par la complémentarité entre le temps scolaire et non scolaire. Toutes ces missions sont indissociables.
 - Ainsi, la manière de transmettre ou de faire acquérir les connaissances et les compétences est aussi une forme de socialisation en rapport avec les valeurs de la démocratie.
- ▶ 8 - Tous les personnels sont en charge de ces différentes fonctions de l'école et sont garants de l'atteinte des objectifs poursuivis.
- Cela doit commander la définition des fonctions et l'organisation du service de chaque catégorie de personnel, dans le cadre de l'équipe éducative pluriprofessionnelle et de l'autonomie de l'établissement prenant la forme de son projet. Il convient ainsi de prendre en compte, pour les enseignants,
 - un temps pour la concertation,
 - l'aide et l'accompagnement des élèves
 - et les contacts avec les familles.
- ▶ 9 - En particulier, et à partir des besoins des élèves, l'établissement, avec l'aide des autres institutions publiques et des associations complémentaires de l'enseignement public ou en interaction avec elles, doit organiser les moyens des apprentissages scolaires au profit de tous les élèves.
- ▶ 10 - L'implication des élèves et des parents d'élèves est importante pour la réussite du projet de formation. Pour que l'expression de communauté éducative soit une réalité, les instances de délibération et les instances de décision des établissements et des écoles doivent faire une place réelle aux parents d'élèves (en tant que membres permanents de cette communauté) et, selon leur âge, aux élèves eux-mêmes, selon des procédures démocratiques adaptées à la spécificité du système éducatif.
- ▶ 11 - Il ne doit plus être possible de lancer quelqu'un dans le métier de professeur sans lui avoir donné au préalable une formation, étant entendu que le recrutement doit prendre en compte l'aptitude à l'enseignement. Cette formation comprend, évidemment,

- la maîtrise des disciplines qu'il aura à enseigner.
- Mais elle porte aussi, et inséparablement, sur tout ce qui touche à l'enseignement :
 - la pédagogie, l'épistémologie et la didactique des disciplines,
 - les méthodes et les pratiques, la connaissance du système éducatif et de son évolution,
 - la connaissance des publics, le rôle de l'enseignement dans une politique éducative globale, l
 - es compétences relationnelles. Les modalités de la formation doivent préparer aux modalités de l'exercice du métier, en particulier par le travail de groupe.

La formation doit être en partie commune pour ceux qui se préparent aux différents niveaux et aux différents métiers du système éducatif

- ▶ 12 - La formation initiale ne doit être considérée que comme une étape : tous les personnels ont droit à une formation continue substantielle, que l'Etat a l'obligation d'organiser.
 - Pour cette formation, il peut faire appel aux actions organisées par les mouvements pédagogiques et d'éducation.
 - Cette formation doit conjuguer l'actualisation des connaissances scientifiques et la réflexion sur les pratiques.
- ▶ 13 - Pour créer un climat propice aux apprentissages, et pour instaurer une autorité légitime, il faut développer des moyens qui ont fait leurs preuves :
 - travail en équipe,
 - structures de médiation,
 - instances de concertation.L'ordre nécessaire dans l'établissement et dans la classe ne se confond pas avec l'autoritarisme.
 - La prévention de la violence passe d'abord par la responsabilisation de tous les acteurs, y compris les élèves.
 - Cela n'exclut pas, si besoin, les sanctions, mais « le rétablissement de l'autorité » ne peut qu'échouer s'il est conçu isolément et sans s'appuyer sur une réflexion éducative.
- ▶ 14 - Une des missions essentielles de l'école est de contribuer à la lutte contre les inégalités et les discriminations de toute nature.
 - Pour cela, elle doit prendre en compte tous les élèves dans leur diversité et, le cas échéant, avec leurs difficultés spécifiques.
 - Dans cette tâche aussi, l'école doit viser l'efficacité, c'est-à-dire réaliser le mieux possible ses objectifs avec les moyens qui lui sont alloués. Ces moyens doivent être suffisants pour lui permettre de mener à bien cette mission, et ils doivent être utilisés prioritairement dans les territoires et les secteurs où ils sont les plus nécessaires, ces territoires et secteurs étant définis selon des processus démocratiques.
 - L'efficacité dans l'utilisation des moyens alloués au service public d'éducation doit légitimement faire l'objet d'une évaluation.

â€” 15 - La formation tout au long de la vie est une perspective nécessaire. Mais la formation continue ne doit pas être considérée seulement sous l'angle de la seconde chance ou du rattrapage après une formation initiale insuffisante. Celle-ci ne peut être efficace que si elle prend appui sur un socle solide.

- Cette perspective ne peut donc pas justifier l'immobilisme en matière de formation initiale.
- Inversement, la formation initiale doit prendre en compte la perspective de la formation tout au long de la vie.

Texte signé par les organisations suivantes :

- CEMÉA, CRAP-Cahiers Pédagogiques, ÉDUCATION & DEVENIR,
- FEP-CFDT, FOEVEN, Francas, GFEN, ICEM, La Ligue de l'Enseignement, OCCE,
- SE-UNSA, SGEN-CFDT et SNUIPP-FSU.